

**SOCIETE DE REVISION D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT**

**"SA SORAC"**

**au capital de 256.000 Francs**

**18 rue Bouché Thomas**

**49000 ANGERS**

**RCS ANGERS B 333.087.039**

28 DEC. 1998 *FAJ*

*8513293*

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 1ER OCTOBRE 1998**

L'an mil neuf cent quatre vingt dix-huit,  
Le premier octobre à dix heures,

Le Conseil d'Administration de la SOCIETE DE REVISION D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT  
"SORAC" Société Anonyme au capital de 256.000 Francs, dont le siège social est à ANGERS (Maine et  
Loire) 18 rue Bouché Thomas.

S'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- ⇒ Monsieur Jacques BALLARD
- ⇒ Monsieur Gérard HOUDUSSE
- ⇒ Monsieur Bertrand MARTINEAU
- ⇒ Monsieur Jean-Paul MENAGER

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des administrateurs peut  
valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques BALLARD.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est  
adopté sans observation.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- ♦ la nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ; fixation de ses  
pouvoirs et de sa rémunération.

**NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Jacques BALLARD expose au Conseil qu'il entend démissionner de son mandat de  
Président du Conseil d'Administration de la Société, tout en conservant ses fonctions d'administrateur, et lui  
fournit les raisons de sa décision.

Puis il demande au Conseil de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil d'Administration prend alors acte de la démission de Monsieur Jacques BALLARD et le  
remercie pour sa participation aux fonctions directoriales de la société depuis de nombreuses années.

Puis il est rappelé les dispositions de l'article L 218 de la Loi du 24 Juillet 1966, stipulant que les  
fonctions de Président du Conseil d'Administration doivent être assurées par des Commissaires aux  
Comptes.

*JPM*      *GH*      *mq*      *D/*



Après en avoir délibéré, le Conseil nomme à l'unanimité, à compter de ce jour :

⇒ Monsieur Gérard HOUDUSSE  
demeurant à AVRILLE (Maine et Loire) 2 Boulevard Hildegarde,  
Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel d'ANGERS, /

Président du Conseil d'Administration de la SA SORAC pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Gérard HOUDUSSE déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

### **POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Gérard HOUDUSSE, Président du Conseil d'Administration, assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société et la représentera dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la Loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration.

Il ne pourra toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts, le Président pourra déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs.

### **REMUNERATION DU PRESIDENT**

Le Conseil décide à l'unanimité que Monsieur Gérard HOUDUSSE, Président du Conseil d'Administration, ne percevra pas de rémunération.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les administrateurs.



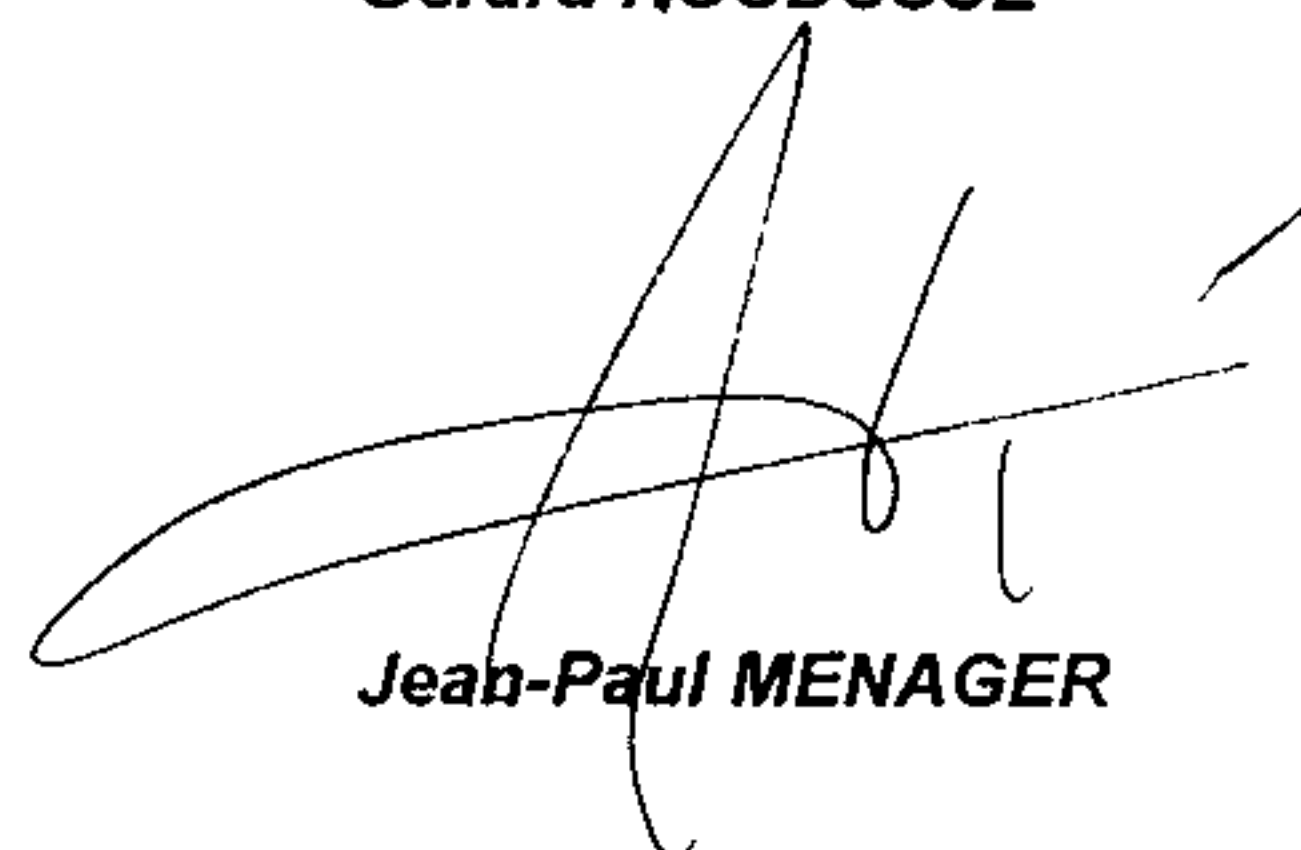
**Jacques BALLARD**



**Gérard HOUDUSSE**



**Bertrand MARTINEAU**



**Jean-Paul MENAGER**



**Bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil d'Administration  
de la SA SORAC**

*Bon pour acceptation des fonctions de Président  
du Conseil d'Administration de la SA SORAC*



signature

**Monsieur Gérard HOUDUSSE**



Monsieur Jacques BALLARD  
244 rue du Docteur Guichard

ANGERS, le 30 Juin 1998

49000 ANGERS

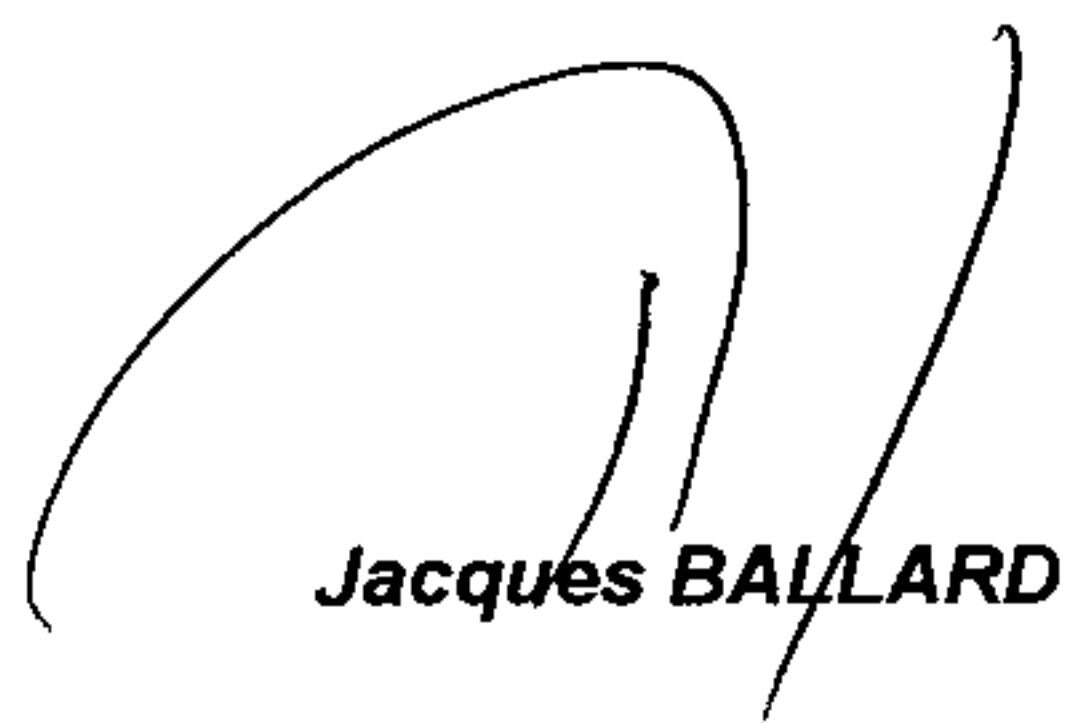
Messieurs les Administrateurs  
de la **SA SORAC**  
18 rue Bouché Thomas  
49000 A N G E R S

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la décision que j'ai prise de démissionner de mes fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société à compter du 1er Octobre 1998, tout en conservant mes fonctions d'Administrateur.

Je vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder.

Croyez, Messieurs, à l'assurance de mes salutations bien distinguées.



**Jacques BALLARD**